[boîte à lettres XIVe 7 octobre 2011]

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011
C'EST **VOUS** QUI
DÉCIDEZ !

Vous voulez le changement en 2012 : venez choisir le candidat ou la candidate de la gauche

Pour la première fois en France, les 9 et 16 octobre prochains des Primaires citoyennes sont organisées.

C'est un droit nouveau : tous ceux qui veulent le changement pourront désigner le-la candidat-e qui devra battre Nicolas Sarkozy et porter les couleurs de la gauche lors de l'élection présidentielle.

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales peuvent voter, à condition de s'acquitter d'un euro de participation aux frais d'organisation et de se reconnaître dans les valeurs de la gauche et de la République.

Vous pouvez donc y participer !



OÙ VOTER DANS LE 14e ?

Dans un des 14 bureaux de vote des Primaires qui seront installés dans le 14e arrondissement.



QUI PEUT VOTER ?

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales.
Une contribution symbolique de 1 € minimum et un engagement aux valeurs de la Gauche sont demandés. Ainsi que la présentation d'une pièce d'identité.



QUAND AURONT LIEU LES PRIMAIRES ?

Le dimanche 9 octobre 2011 pour le premier tour, de 9h à 19h.
Le dimanche 16 octobre 2011 pour le second tour, de 9h à 19h.

Vous pouvez nous contacter en laissant un message au 01 53 90 19 57 en indiquant votre adresse complète ainsi que vos coordonnées téléphoniques, nous vous rappellerons ou nous vous enverrons un SMS.

Les traitements de données à caractère personnel mis en oeuvre dans le cadre de l'organisation des Primaires citoyennes ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. La liste électorale des Primaires est constituée à partir des données issues des listes électorales de la République française, dont la communication est autorisée par le code électoral, et de celles transmises par les personnes pré-inscrites. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant au Parti socialiste.

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

VOTEZ !

Avec la table de correspondance ci-dessous, vous pouvez trouver votre bureau de vote des Primaires en fonction de votre bureau de vote républicain habituel. Il s'agit de celui dans lequel vous êtes inscrit au 31 décembre 2010.

Vous ne connaissez pas votre bureau de vote républicain habituel ? Regardez votre carte d'électeur : le numéro et l'adresse de votre bureau de vote sont inscrits à l'intérieur.

Les bureaux seront ouverts les dimanches 9 et 16 octobre (en cas de second tour). Présentez-vous entre 9h et 19h, muni d'une pièce d'identité et d'un euro minimum pour les frais d'organisation.

POUR VOTER AUX PRIMAIRES, C'EST ICI

D'habitude vous votez ICI →	Pour les Primaires vous votez LÀ
n°1 et 2 - Annexe de la Mairie -12, Rue Durouchoux n° 3 et 7 - Ecole Elémentaire - 46, Rue Boulard n° 49 - Collège Saint-Exupéry - 89, Boulevard Arago n° 50 et 55 - Bâtiment Administratif - 9, Rue Victor Schoëlcher n° 48 - Ecole Elémentaire - 87, Boulevard Arago	École Élémentaire : 46, rue Boulard
n° 4 - 6 et 13 - Collège Jean Moulin - 75, Rue D'alésia n° 41 - L.T. Emile Dubois - 14, Rue Emile Dubois n° 42 - 43 et 44 - Ecole Elémentaire - 12-14, Rue D'alésia	École Élémentaire : 12, rue d'Alésia
n° 5 et 16 - Ecole Elémentaire - 5, Rue Prisse D'avennes n° 15 - Ecole Maternelle - 53, Rue Sarrette	École Élémentaire : 5, rue Prisse d'Avennes
n° 8 et 10 - Ecole Maternelle - 15 et 22, Rue Antoine Chantin n° 9 et 14 - Collège Alphonse Daudet - 93, Rue D'alésia n° 11 - Ecole Elémentaire - 20, Rue Antoine Chantin n° 20 - Ecole Maternelle - 35, Rue De L'abbé Carton	École Maternelle : 15, rue Antoine Chantin
n° 12 et 17 - Stade Elisabeth - 7, Avenue Paul Appell	Stade Elisabeth, 7, avenue Paul Appell
n° 18 - Ecole Elémentaire - 12, Rue Jean Zay n° 19 et 21 - Ecole Elémentaire - 71, Rue De L'ouest	École Élémentaire : 71, rue de l'Ouest
n° 21 et 24 - Ecole Elémentaire - 134, Rue De L'ouest n° 25 - Collège Giacometti - 7, Rue Du Cange	École Élémentaire : 134, rue de l'Ouest
n° 22 et 23 - Ecole Elémentaire - 5, Rue Asseline n° 28 - Ecole Elémentaire - 12, Rue Sévero n° 26 - Ecole Maternelle - 55-61, Rue Maurice Ripoche	École Élémentaire : 12, rue Sévero
n° 27 et 29 - Ecole Maternelle - 48, Rue Hippolyte Maindron n° 30 et 31 - Ecole Elémentaire - 48 bis, Rue Hippolyte Maindron	École Maternelle : 48, rue Hippolyte Maindron
n°32 et 33 - Ecole Elémentaire - 28, Rue Pierre Larousse n° 34 - Ecole Elémentaire - 4, Rue Maurice Rouvier n° 35 - Ecole Maternelle - 2, Rue Maurice Rouvier	École Élémentaire : 4, rue Maurice Rouvier
n° 36 et 40 - Ecole Elémentaire - 5 , Square Alain Fournier	École Élémentaire : 5, square Alain Fournier
n° 37 et 39 - Ecole Maternelle - 7, Avenue Maurice D'ocagne n° 38 - Lycée François Villon - 16, Avenue Marc Sangnier	École Maternelle : 7, avenue Maurice d'Ocagne
n° 45 - Ecole Polyvalente - 13, Avenue De La Sibelle n° 46 et 47 - Ecole Maternelle - 3 Bis, Rue D'alésia	École Polyvalente : 13, avenue de la Sibelle
n° 51 et 52 - Lycée Paul Bert - 9, Rue Huyghens n° 53 et 54 - Ecole Elémentaire et Maternelle - 24, Rue Delambre	École Maternelle : 24, rue Delambre

Pour trouver votre bureau de vote :
http://bureauxdevote.lesprimairescitoyennes.fr

